



Avis public

Séance extraordinaire du 20 janvier 2025, 19h00

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Tite, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le lundi 20 janvier 2025, à 19h00, à la Salle du conseil de l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0.

Les sujets suivants seront abordés :

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 janvier 2025;
2. Modifications à l'organigramme de la Ville de Saint-Tite;
3. Renouvellement des mandats de certains membres siégeant au Comité consultatif de la Loi 209;
4. Modification de la résolution numéro 2023-12-282 octroyant le contrat pour la collecte des ordures à l'entreprise Services Cité Propre inc. selon le devis commun préparé par la MRC de Mékinac;
5. Embauche d'un Coordonnateur aux travaux publics;

Une période de questions portant uniquement sur les sujets abordés lors de la séance extraordinaire se tiendra à la fin de la séance.

Saint-Tite, ce 17 janvier 2025

Me Simon Parisé,

Greffier

Certificat de publication de l'avis public

Je, Simon Parisé, greffier de la Ville de Saint-Tite, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 20 janvier 2025 à 19h00 sur le babillard présent à l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0 ainsi que, conformément au Règlement numéro 472-2019 déterminant les modalités de publication des avis municipaux de la Ville de Saint-Tite, sur le site Internet de la Ville, en date du 17 janvier 2025.

Ce 17 janvier 2025



Me Simon Parisé,

Greffier